

Paris, le 19 février 2024

Faisons mieux connaître le groupement coopératif, ce champion de la simplification et des coûts maîtrisés

Le Ministre de l'Économie a annoncé hier soir un plan d'économie de 10 milliards d'euros pour les services de l'État et engagera prochainement un nouveau chantier législatif afin de simplifier la vie des entreprises (projet de loi Pacte 2).

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé se félicite de ces initiatives qui s'inscrivent pleinement dans la culture de simplification et de coûts maîtrisés du Commerce Coopératif et Associé.

La FCA invite le Ministre de l'économie à s'inspirer des facteurs clés qui font le succès des groupements coopératifs et propose d'encore mieux faire connaître ce modèle d'intérêt général... **parce que la simplification pour les chefs d'entreprise commence par le choix du bon modèle.**

LE GROUPEMENT COOPERATIF, CHAMPION DE LA SIMPLIFICATION, EST...

...UN GUICHET UNIQUE PAR EXCELLENCE POUR LES FOURNISSEURS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES : achat, négoce, référencement, paiement, facturation, stock, e-commerce, réservation, assurances, banques, etc.

...UN CONCENTRATEUR DE SERVICES : nouveaux, enrichis, modernisés : enseignes, savoir-faire, concept, aménagement magasin, e-commerce, communication marketing, développement, animation, accompagnement juridique et financier, école de formation, marque employeur, etc.

...UN APPORTEUR DE SERVICES QUI REPONDENT A DES BESOINS REELS. Comment et pourquoi ? Parce qu'ils sont demandés, construits et financés par les entrepreneurs coopérateurs eux-mêmes qui sont associés de la coopérative et la gouvernent collectivement. Il s'agit là de la clé d'une simplification qui marche : pas de services inutiles ou inadaptés et des coûts maîtrisés.

...UN CONSTRUCTEUR DE COUTS MAITRISES PAR LA SUPPRESSION DE TOUT INTERMEDIAIRE ; la coopérative est une structure de moyen. Ses bénéfices sont redistribués aux entrepreneurs coopérateurs ou sont réinvestis dans leur projet coopératif commun.

...UNE SOLUTION QUI RESPECTE LES METIERS : en rejoignant la coopérative, chaque entrepreneur coopérateur retrouve le temps et les moyens de bien faire son métier et de le développer. C'est pourquoi la coopérative attire tous les métiers. Au-delà du commerce, on compte déjà des coopératives de notaires, de commissaires de justice, de radiologues, d'architectes.

...UNE ENTITE DURABLE : la coopérative traverse le temps et les générations (plus de 150 ans d'existence) parce qu'elle ne peut être cédée, valorisée ou faire l'objet de spéculations.

Les **REUSSITES NOMBREUSES** de groupements coopératifs témoignent de la résilience du modèle : E.Leclerc, U Enseigne, Intersport, Optic 2000, Krys, Orpi, BestWestern, Sport 2000, Gedimat, Atol, Julien d'Orcel, La Guilde des orfèvres, Giphar, Bigmat, L'Adresse, Cofaq, The Originales, Canal BD, etc.

UN MODELE D'INTERET GENERAL A FAIRE CONNAITRE

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé appelle le Ministre de l'Economie à mieux faire connaître le modèle d'intérêt général du groupement coopératif auprès des entrepreneurs, parce que la recherche de simplification et de coûts maîtrisés commence par le choix du bon modèle.

La FCA se tient à la disposition des équipes du Ministre pour trouver ensemble des solutions afin de faire mieux connaître ce modèle et permettre aux entreprises françaises de devenir des acteurs économiques encore plus performants et innovants.

La carte d'identité du Commerce Coopératif et Associé 2023



Le Commerce Coopératif et Associé est le leader du commerce indépendant en France. Cette forme de commerce en réseau (points de vente, services, etc.) permet à des entrepreneurs indépendants de se regrouper et de mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire dans le but de mettre en place des actions et des outils communs. Propriétaires de leurs affaires ainsi que de leur

réseau/enseigne, les chefs d'entreprise du Commerce Coopératif et Associé en sont les acteurs et les décideurs. En grande majorité, ces groupements sont organisés sous forme coopérative.

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) est l'instance représentative du Commerce Coopératif et Associé en France. Elle a pour mission de représenter, de développer et de promouvoir les groupements de commerçants, notamment auprès des pouvoirs publics. La FCA conseille ses adhérents, leur permet de développer des échanges d'expériences inter-groupements et accompagne également les réseaux/enseignes en création.

En savoir plus : <https://www.commerce-associe.fr/>

CONTACT PRESSE :

Olivier Urrutia // Délégué général // tél : 06 64 62 02 39// mail : ourrutia@fca-commerce-associe.fr